

PROGRAMME DE FORMATION :

Port du harnais de sécurité

Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour déterminer les situations à risques de chutes, parvenir à inspecter, installer et utiliser de façon adéquate les différents dispositifs antichute, lors d'un travail en hauteur, en vue d'obtenir, après évaluation, un avis d'aptitude.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de :

- Evaluer les risques contre lesquels le harnais protège, mais aussi les risques liés à son utilisation.
- Maîtriser les techniques d'utilisation.
- Effectuer les vérifications systématiques avant chaque emploi.
- Adapter son comportement aux règles spécifiques liées à l'utilisation du harnais.

Textes de référence :

Conforme au code du travail art. R4312-23 à R4322-1 et L4121-1, au décret du 1er septembre 2004 et à l'arrêté du 21 décembre 2044, circulaire du 27 juin 2005. Recommandations CNAMTS R430 et R431. Normes NF en 795.

Public : Toute personne intervenant lors d'activités nécessitant le port du harnais et/ou chargée de son entretien et du suivi de vérification.

Pré requis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Durées préconisées :

Durée nécessaire	Profil du stagiaire	
	Débutant	Ayant besoin d'un recyclage
Théorie	0,5	0,5
Pratique/Test	0,5	
Total en jour	1	0,5

Lieux de formation :

en intra* sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers ; (*Formation en intra réservée à un **groupe de 10 salariés maximum d'une seule entreprise.**) En Inter, la formation aura lieu sur le site d'Abeelity (sous réserve de disponibilité)

Programme détaillé :

La formation théorique

- Règlementation des travaux en hauteur :
 - Les protections collectives.
 - Les protections individuelles (EPI)
- Rôles des acteurs :
 - L'exécutant & le chargé de travaux (Avant - pendant et après l'intervention).
- Risques liés à l'utilisation du harnais :
 - Travaux en hauteur ou à proximité du vide.
- Spécificité du harnais :
 - Description, conditions d'utilisation (usages réservés et interdits).

- Le matériel :
 - Maintenance et vérification des équipements ; enregistrement
 - Signes précurseurs d'anomalie.
- Notice d'instruction des fabricants :
 - Présentation.

La formation pratique :

- Mise en pratique :
 - Processus d'utilisation.
 - Tests de bon fonctionnement.
 - Conduite à tenir en cas d'urgence ; les gestes d'urgence.

L'évaluation : Evaluation d'aptitude.

Nos formations intègrent :

- la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- la remise à l'employeur de la grille d'évaluation du candidat,
- l'établissement de l'attestation de formation,
- la remise à l'employeur, d'un avis d'aptitude pour chaque participant ayant réussi son examen,
- en cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées

Matériel et accessoires nécessaires :

- Pour la formation théorique : une salle de formation avec tables et chaises en nombre suffisant,
- Pour les formations pratiques et l'examen :
 - Un chantier école

Equipement individuel des participants :

- tenue de travail,
- Harnais de sécurité individuel et EPI personnels.

Recyclage : préconisé tous les 3 ans.

Tarif par jour de formation/évaluation : Nous contacter.

Nos tarifs ne comprennent pas :

Les frais des stagiaires (restauration, déplacement, hébergement).

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs dans un rayon \geq à 150km de notre siège social.